

25-11-2020 - 17:29 20201119ST092007



« Orange the World »: NON aux violences faites aux femmes!

Le Parlement européen se joint à nouveau à la campagne des Nations Unies « Orange the World » pour lutter contre les violences faites aux femmes.



Le 25 novembre, les bâtiments du Parlement européen sont illuminés en orange afin de sensibiliser aux violences sexistes.

Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les bâtiments du Parlement européen sont illuminés en orange afin de sensibiliser aux violences sexistes. Cette année, en raison des mesures de confinement prises en réponse à la pandémie, les chiffres déjà alarmants des violences domestiques ont considérablement augmenté.



Les violences à l'égard des femmes dans l'UE

- Un tiers des femmes dans l'Union européenne ont subi des violences physiques et/ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans.
- •35% des femmes dans l'UE ont vécu une forme de contrôle de la part de leur partenaire actuel ou précédent.
- · Chaque semaine, près de 50 femmes perdent la vie à cause des violences domestiques.
- Environ 74% des Européens pensent que la violence à l'égard des femmes est courante dans leur pays.
- · Source: enquête FRA (2014), Eurobaromètre spécial (2016)

Ouvrant la troisième journée de session plénière et à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le président du Parlement européen, David Sassoli, a souligné que la crise de coronavirus avait aggravé la situation : « Cette année, la crise du coronavirus a mis en lumière et intensifié cette violence, surtout la violence domestique. Cela s'est passé sournoisement derrière une porte fermée, sans possibilité de s'échapper (...) ».

Lors d'un débat mercredi matin, le Parlement a de nouveau répété que la violence à l'égard des femmes devait cesser. Les députés ont exhorté les États membres qui n'ont pas encore ratifié la convention d'Istanbul à le faire au plus vite. Ils demandent aussi une action européenne plus forte pour lutter contre les violences faites aux femmes. La position du Parlement européen a toujours été ferme sur le sujet et les députés ont, à plusieurs reprises, appelé à l'adhésion de l'UE à la Convention.

"Nous devons en parler pour aider les victimes à briser le silence, pour exprimer notre engagement en faveur de la non-violence et de l'égalité et, surtout, pour y mettre un terme. "

David Sassoli, président du Parlement européen



Qu'est-ce que la Convention d'Istanbul?

- C'est un traité du Conseil de l'Europe qui vise à prévenir les violences faites aux femmes et à lutter contre celles-ci.
- Il s'agit du premier instrument juridiquement contraignant qui criminalise la violence liée au genre, prévoit des sanctions pour combattre l'impunité ainsi que des mesures pour protéger les victimes.
- · L'UE a signé la Convention le 13 juin 2017.
- Même si tous les États membres ont signé le texte en juin 2017, seuls 17 l'ont ratifié à ce jour, dont la France et la Belgique.

En savoir plus

Lutter contre les violences faites aux femmes et domestiques en Europe (en anglais) La Convention d'Istanbul, un outil pour lutter contre les violences à l'encontre des femmes et des filles Commission des droits des femmes et de l'égalité des genres

Discours du Président Sassoli à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes

